

# Le Canevas



"Canevas" Bulletin de liaison de l'association "Vivre à Saillans" N°42 - Décembre 2012



## L'Édito d'Annie

*Quel splendide été que cet été 2012, en effet une réussite pour nos animations estivales, de Grignan à l'exposition de Lyvie Comba clôturée par un magnifique concert de Jazz Manouche.*

*Rendez vous donc le 19 janvier 2013 pour l'assemblée générale qui sera précédée d'une AG extraordinaire pour modifier les statuts afin d'y rajouter un volet patrimoine. Sauvegarde, mise en valeur et transmission du patrimoine deviennent le cœur de notre action, des ravioles aux fontaines.*

*Nous restons à l'écoute de vos propositions et initiatives originales dans les divers aspects de la culture à Saillans aux côtés des autres associations dynamiques du village.*

*Avec le conseil d'administration nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une année 2013 fertile.*



Annie Morin, Présidente



*Dédicaces le dimanche 16 décembre à l'Office de Tourisme du Pays de Saillans*

## Sommaire

- Vie de l'association, Comptes-rendus, p.2
- Débat sur la commission patrimoine, p.3
- Gaspard de Saillans, p.4
- Lecture d'été : Éthologie et écologie équine, p.5
- Tout'im, p.6 et 7
- Saga de l'éventail, p. 7
- Poésie, "Mémoires de soie" en cadeau, mots croisés, p.8
- Feuillet : Bulletin d'adhésion, convocation, pouvoir, candidature



## AGENDA

19 JANVIER : AG extraordinaire et ordinaire, 16 h salle polyvalente, place de la République

26 JANVIER : Après-midi "Crêpes, fleurs et confitures" au profit du Téléthon. Dès 15 h salle des fêtes.

17 MARS : soirée poésie avec Daniel Mille (accordéon) et Patrick Bouillanne (auteur - récitant) dans le cadre du printemps des poètes en collaboration avec le Louis XI. À 18 h au Temple.

13 AVRIL : conférence sur Colette par Mariannyck Roullé. À 18 h, salle polyvalente, entrée libre.

A.G. LE 19 JANVIER 2013 - APPEL À COTISATION

**Adresse postale :**  
VAS, Espace Eymard,  
6 Grande rue • 26340 Saillans

**Adresses e-mail :**  
vivreasailans@laposte.net



## Soirée Poésie

Patrick est très attaché à notre village par sa famille saillansonne. Ses grands parents Henri et Yvonne Giraud ont tenu pendant de nombreuses années le café du Globe (actuellement la pizzeria). Son père René Bouillanne a passé une mandature à la tête de notre commune.

Patrick jeune retraité a proposé de nous faire partager sa passion pour la poésie, en nous offrant cette soirée. Il sera accompagné de Daniel Mille accordéoniste émérite que nous avons apprécié lors de la soirée Trintignant au mois d'Avril.

VAS partagera cette soirée avec « l'Oubliette », et nous espérons que vous serez nombreux à venir écouter ces 2 artistes.

RDV donc le dimanche 17 mars à 18 h au temple.

## CANEVAS

✉ V.A.S. • 6 grande rue • 26340 SAILLANS  
Courriel : vivreasailans@laposte.net

"CANEVAS" est le bulletin de liaison de l'association "Vivre à Saillans"

**Responsable de la publication :** A. Morin

**Comité de rédaction et de relecture :**  
M. Roullé, JPB

**Rédacteurs :** A. Morin, M. Roullé, Le Ravi, J.F. Perrot, M. Ailliot, Ch. Browaeys Aulas, J. Fèvre

**Mise en page/contact :** J.P. Baldéranis  
jp.balderanis@wanadoo.fr

**Photos :** JPB - Le Crestois - M. Morin - X

**Impression :** Imprimerie du Crestois  
N° ISSN : 1635 - 8392

## Exposition du 4 au 12 août

Comme il avait été annoncé dans le dernier canevas, Lyvie Comba a exposé ses œuvres à la salle polyvalente.

Après un « toilettage » complet de la salle auquel se sont attaqués des hommes de l'association, Lyvie a organisé des « ambiances » avec des meubles colorés et rénovés à souhait. Plus de 600 visiteurs ont pu apprécier la beauté et l'originalité des œuvres proposées. Les connaisseurs ont reconnu un vrai travail de professionnelle. Des idées, des alliances inattendues entre bois et métal, des propositions audacieuses : on peut trouver son compte et son bonheur, dans la rénovation des vieux meubles, retrouver des objets aimés dont on ne veut pas se séparer quand ils sont « nos biens ».

Lylvie est passée par là !

Aux murs, des tableaux originaux où l'on retrouve la patte du maître FREGOSI, et la fraîcheur de la jeune peintre avec ses enthousiasmes et ses bonheurs.

Merci à Lyvie, merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette belle réalisation

## Concert Jazz Manouche

Pendant la semaine d'exposition, une soirée a été consacrée à un concert de « Jazz Manouche ». Le groupe de jeunes très doués et très bons professionnels, a proposé, avec talent et bonne humeur des morceaux très appréciés. Public très nombreux et enthousiaste (dont des touristes) la salle des fêtes crépitait sous les bravos.

Ambiance chaleureuse, concert de qualité, Florian ( le petit fils de Ricou et Jeannette) et ses copains nous ont apporté de vrais moments de bonheur.

A quand le retour ?

Un grand merci au snack « Le Pestéia » qui ce soir là n'a pas fait de concert lors de sa soirée « moules frites » ceci afin de ne pas entrer en concurrence avec nous.

*Maguy*

## Une conférence bien vivante sur les fouilles du lotissement du Grand Cèdre à Saillans

A l'occasion des journées du patrimoine, l'association Vivre à Saillans a convié Ludovic Le Roy, archéologue, à venir nous présenter les vestiges découverts en 2010 sur le chantier du lotissement du Grand Cèdre. Les passionnés d'histoire sont venus nombreux le 15 septembre assister à cette conférence au Temple de Saillans.

Le site mis à nu lors des fouilles réalisées par la société Mosaïques - Archéologie est particulièrement intéressant car bien conservé, les déblais successifs dus à la pente ayant protégé les vestiges sur plusieurs époques successives. On a ainsi pu retrouver des murs datant du haut empire romain qui, par endroits, atteignent trois mètres de haut. L'ensemble du site couvrirait probablement plus de 8000 m<sup>2</sup>, et comportait une entrée monumentale flanquée de bâtiments à étages, ce qui atteste le prestige de son propriétaire.

Un chai à dolia, avec des alignements de grandes jarres enterrées, laisse supposer qu'il y avait là une viticulture avec une production importante, probablement plus de 1600 hl.

On a aussi retrouvé des traces de cellules d'habitation datant de l'époque du bas empire romain. Une des pièces a été incendiée, figeant sur place des éléments du quotidien, comme des coquilles de noix ou des lentilles. Plus d'une centaine de vases ont été mis à jour, des outils, des pesons de métiers à tisser, témoignage vivant de l'activité des anciens occupants.

Aujourd'hui le site du grand Cèdre continue à faire parler de lui, suscitant encore des publications. Ludovic Le Roy nous a proposé d'envoyer un rapport de fouilles qui pourrait être consultable à l'Office du Tourisme. Nous le remercions encore chaleureusement pour son intéressant exposé qui nous a fait voyager dans le temps.

*Christine Browaeys*

# Débat commission patrimoine

9 novembre 2012

Etaient présents : Dario Rossi, Christiane Daumas, Gérard Verger, Jean-Pierre Chancel, Annie Morin, Mariannyck Roullé, Muriel Martin, Maguy Ailliot, Christine Browaeys-Aulas (commission patrimoine de VAS), Monique Teghil, Pierre Chomet Michèle Steckler, Monique Choquet, Jacky Fèvre, (membres du conseil d'administration de VAS). Guillemette Thévenet (Présage) Marie-Alice Rosique, André Oddon (représentants de PSV).

**Historique :** Vas, au cours de cette année 2012, a constitué en son sein une commission patrimoine, avec Annie Morin, Mariannyck Roullé, Muriel Martin, Christine Browaeys Aulas, Maguy Ailliot. Jean-Pierre Chancel nous a rejoint et nous avons commencé un travail sur la réhabilitation des fontaines. Puis devant de nombreuses questions que nous nous sommes posées sur la patrimoine communal, VAS a demandé la création à la mairie d'une commission extra municipale. Des personnes telles que G Verger, Dario Rossi, Christiane Daumas, Guillemette Thévenet intéressées par nos recherches ont souhaité rejoindre le groupe. Puis VAS a été interpellé par l'association « Pays de Saillans Vivant » pour avoir des précisions sur sa démarche.

**Objet de cette réunion :** inviter toutes les personnes intéressées à débattre sur ce thème et à se positionner avant que la mairie prenne en main ce débat, puisque la demande de VAS a été entendue et que la formation d'une commission patrimoine extra municipale a été entérinée lors du dernier conseil municipal. Trois élus sont délégués pour y participer : Freddy Martin, Hervé Romand et Nadine Guinard.

**Le débat :** VAS se veut force de proposition. Etre regroupés dans une commission permettra d'être encore plus forts, de pouvoir solliciter des informations concernant les nouveaux projets et d'avoir un rôle d'accompagnement.

Marie-Alice Rosique explique que l'association « Pays de Saillans Vivant » a permis de faire se rencontrer des gens de Saillans. Elle n'habite Saillans que depuis dix ans, mais, comme elle le dit gentiment, VAS fait aussi partie du patrimoine saillançon.

Monique Teghil exprime son inquiétude quant à l'avenir du bâtiment de la salle des fêtes. La mairie semble avoir trouvé un bailleur (DAH) pour effectuer la remise en état du bâtiment.

Maguy Ailliot estime qu'il faudra voir s'il y a un consensus pour défendre la salle des fêtes.

(Pierre Chomet rappelle que la fontaine du fossé n'a pas été déplacée, une enquête publique ayant finalement révélé une opposition au projet ...). Il souhaite vivement que l'on puisse avoir accès aux dossiers qui relèvent du patrimoine.

Guillemette Thévenet dit qu'il faudra être vigilant, car les commissions extra municipales ne sont pas systématiquement sollicitées, il en est ainsi pour la commission travaux à Saillans.

Jacky Fèvre estime qu'il faudra demander au maire de définir le contenu précis de la commission, et d'exprimer clairement la volonté de la mairie quant au patrimoine public.

Guillemette Thévenet pense qu'il faut savoir ce que représente le patrimoine saillançon pour nous.

(Quelques sujets évoqués : espaces verts, parkings, jeux de boules ...)

Pour Marie-Alice Rosique, la commission devra servir de lien avec les associations.

PSV veut être à l'écoute de ce qui va être décidé et être informé de projets précis et argumentés (courriel de Claire Faure lu en séance, où elle exprime quelques projets d'action.). PSV veut accompagner des projets et garder une mobilisation permanente

Jacky Fèvre considère que la commission devra être un collectif (VAS n'est pas meneur). Il propose qu'on attende d'abord des informations de la mairie avant de présenter nos propres projets.

Gérard Verger se demande si les gens se sentiront vraiment concernés dans la mesure où peu de personnes s'intéressent vraiment aux conseils municipaux. Gérard insiste sur le fait du besoin de chacun d'avoir du concret dans la réflexion et dans l'action. Il rappelle que le groupe patrimoine de VAS a déjà ébauché un dossier sur les fontaines de Saillans.

VAS, par sa présidente, revendique sa place dans la défense et la mise en valeur du patrimoine en constituant une force positive de réflexion et de proposition qui ne peut en rien s'apparenter à un instru-

ment de contestation systématique et politique de l'action municipale.

Ce qui rassemble est l'amour et la défense de Saillans.

La constitution et le fonctionnement de cette commission sont des éléments essentiels du dialogue qui doit s'instaurer entre la Mairie et la Population.

**Conclusion :** En préservant le besoin de réalisme et de sérieux, chacun s'accorde à poursuivre le débat commun et à s'engager dans une concertation permanente pour ne pas gâcher l'outil de participation qui se profile. Participer à la commission demandera une implication importante (études de dossiers, recherches d'information, compte-rendu de réunions)

Une volonté commune est de réclamer à la municipalité un vecteur de participation démocratique à l'information réciproque Mairie – Population sur un sujet essentiel comme le patrimoine.

Annie Morin a un rendez vous prochain avec Hervé Romand. C'est un commencement. Christine Browaeys-Aulas propose de l'accompagner. Les autres participants sont en attente de l'information sur les sujets fondamentaux : l'objectif, la constitution, le fonctionnement et le sort dévolu aux propositions avancées par la Commission.

Il apparaît à tous que la nécessité est grande d'abandonner les « rumeurs de café du commerce », d'exiger une information complète et de réfléchir sur des situations réelles. La clé de la réussite réside dans un travail sérieux et commun de réflexion et de proposition constructive et réaliste.

Reste entière la question de la participation à cette instance, à titre individuel et /ou en représentation d'une association (combien de délégués ?)

VAS tiendra informés les participants de sa rencontre avec les élus et des prolongements à venir.

On se mobilise pour une réflexion et une action commune pour la défense du patrimoine de Saillans. Une prochaine rencontre est souhaitée par tous.

CR rédigé avec les notes de Jacky Fèvre, Christine Browaeys-Aulas et Annie Morin

# Gaspard de Saillans

## Connaissez-vous Gaspard de Saillans ?

C'était un gentilhomme, un des notables de la ville de Valence, qui vécut de 1513 à 1574. Il occupait l'office de trésorier des salpêtres pour l'artillerie royale<sup>1</sup>, et il fut nommé capitaine de la ville en 1560, au début des troubles qui allaient conduire à la première guerre de religion (mars 1562 - mars 1563).

Notamment, c'est dans sa maison que logeait le lieutenant général pour le roi en Dauphiné, lorsque ce dernier séjournait à Valence. Ce fut d'abord le comte de Clermont, puis, à partir d'août 1560, le seigneur de La Motte-Gondrin. C'est donc dans cette maison que, devant l'émeute, La Motte-Gondrin s'était réfugié et qu'il fut capturé, exécuté et son corps pendu aux fenêtres, le 27 avril 1562. La maison fut alors pillée. Pendant l'année où les protestants ont été au pouvoir à Valence (mai 1562 - mai 1563), le très catholique Gaspard de Saillans a dû subir quelques vexations, d'autant plus amères que son propre fils aîné, François de Saillans, était un des chefs des Réformés. Tous ces tracas causèrent le décès prématuré de sa seconde épouse.

La paix revenue, il reprit ses affaires et son rang. Lorsque le roi Charles IX, au cours de son grand tour de France, séjourna à Valence à la fin août 1564 (accompagné de 15.000 personnes!), Gaspard, qui venait de se remarier à Villeurbanne, rentra d'urgence à Valence *afin d'y aller faire préparer mes maisons pour recevoir les gens de la court que lon me bailleroit, tant à la ville, que aux champs*.

Nous connaissons ce dernier détail de la plume même de l'intéressé. Il est en effet l'auteur d'un *Premier livre* publié à Lyon, en 1569. Il y annonce son intention d'en produire deux autres qui s'en ensuivront. En effet, *Le Deuxieme livre* qui est triomphant a paru en 1573, toujours à Lyon : on en connaît un seul exemplaire, relié avec le précédent, à la bibliothèque Méjanès d'Aix-en-Provence. Quant au *Troisième livre*, il semble aujourd'hui perdu<sup>2</sup>.

Or, le texte de ce *Premier livre* est maintenant accessible sur Internet<sup>3</sup>, et un historien de la littérature québécois s'emploie à nous en faciliter la lecture<sup>4</sup>. D'autre part, l'histoire de *Valence pendant la première guerre de religion* (vers 1560-vers 1563) vient d'être renouvelée par un mémoire de

maîtrise de l'Université Pierre Mendès-France, à Grenoble, récemment mis en ligne<sup>5</sup>. Nous pouvons donc aujourd'hui commodément lire Gaspard de Saillans avec en arrière-plan l'état des connaissances sur cette période tragique de notre histoire. C'est passionnant !

Avant d'aller plus loin, dissipons une illusion : le *Saillans* de Gaspard a fort peu de chance d'être le nôtre (code postal 26340). En effet, outre le *Saillans* de Gironde (code postal 33141), il y a en France plusieurs localités dont le nom s'est un jour écrit *Saillans*, et qui ont pu fournir un nom de terre à des familles nobles. Par exemple, le château aujourd'hui connu comme le *Sailliant*, à Andelat (6 km au nord-ouest de Saint-Flour)<sup>6</sup>, a été le siège de la baronnie de *Saillans*, qui vers 1540 fut achetée par la famille du Bourg<sup>7</sup> et passa en 1611, par mariage, à la famille d'Estaing, d'où sont issus les marquis de *Saillans*<sup>8</sup>.

Notre Gaspard se déclare *Daulphinois* : *je vous supplie de rechef de m'excuser si vous trouvez en ce livre quelques parolles Daulphinoises : car nature m'en a tousjours pourveu*.

Je n'ai rien trouvé d'autre à la portée de mon ordinateur... Est-ce si important ?

Lisons donc, mais prudemment. Rappelons-nous Rabelais et la substantifique moelle<sup>9</sup> ! L'accès au Premier livre est obscurci par la présentation qu'en fait son auteur. Le deuxième livre devait traiter d'histoire religieuse et le troisième du mariage, nous sommes donc dans une perspective au registre élevé, sans grand attrait pour un lecteur moderne. Le plan de l'ouvrage est ainsi énoncé, dans la Déclaration desdits trois livres :

Ce premier est divisé en trois parties, la première desquelles est du mariage de l'auteur avec *damoiselle Loyse de Bourges, Lyonnaise : La seconde de leurs fiançailles : & la troisième de leurs nopces : & y sont aucunes lettres missives familièrement escrites au vray*.

Les lettres missives sont évidemment ce qui nous intéresse ! Il s'agit du troisième mariage de l'auteur, pendant l'été 1564, suite au décès de sa deuxième épouse. Il y a au total 17 lettres, signées de l'auteur, de Loyse, et des parents d'icelle, échelonnées du 12 mai au 24 octobre 1564. Elles se répartissent dans les trois parties annoncées

dans les proportions de 4 pour le mariage (démarches préliminaires), 6 pour la période des fiançailles et 7 pour les noces (après le mariage). Elles sont entourées de *discours de l'auteur* qui présentent le contexte (la peste, les troubles) et racontent les événements (allées et venues entre Valence, où Gaspard a sa maison, et Villeurbanne où réside Loyse). Tout cet ensemble, p. 33 à p. 115 de l'original, relève de la *correspondance familière* ; il se lit avec intérêt, et même avec émotion, comme une tranche de vie de l'an 1564.

Mais, cet ensemble sympathique est précédé d'une *épître dédicatoire* de 10 pages, d'une *épître liminaire* de 17 pages, et il est suivi d'un *Discours de l'Auteur* de 45 pages *donnant les moyens de maintenir paix et concorde en mariage*, qui sont d'une tout autre nature, et propres à décourager le lecteur moderne (dommage, car certains passages ne manquent pas de sel). Par exemple, dans l'épître liminaire, 12 pages sont consacrées à *l'Excellence du nombre de trois...*

Et, pour couronner le tout, l'auteur déclare que son but est *de laisser en quelque endroit mon nom vivre apres ma vie corporelle en la memoire de mon petit filz Jean François de Saillans, & a mes autres enfans, quand ils pourront comprendre s'il plaict a Dieu de m'en donner*.

Si bien que le lecteur ne sait plus à quoi s'en tenir...

D'où la question posée par Luc Vaillancourt : *correspondance familière, livre de famille ou bréviaire ?*, et la publication de son article dans un numéro de revue consacré à *Postures et impostures de l'individualisme humaniste*. Sa réponse est nuancée, en voici le cœur : *Les tensions observées dans la forme du Premier livre s'expliquent et se résolvent lorsque l'on prend en considération les contraintes imposées à l'expression de soi à la Renaissance*. Eh oui, nos ancêtres n'écrivaient pas "Moi, je..." avec la même aisance que nous. Le sachant, nous lisons d'un autre œil des élucubrations qui en fait traduisent l'esprit du temps.

Rappelons que la première édition des *Essais* de Montaigne paraît en mars 1580 à Bordeaux, alors que *l'épître dédicatoire* de notre auteur est datée d'août 1569. Lire Gaspard de Saillans nous permet de mieux apprécier Montaigne !

Jean-François Perrot

# Lecture d'été

**Éthologie et écologie équine :** *étude des relations des chevaux entre eux, avec leur milieu et avec l'homme*, de Jean-Claude Barrey et Christine Lazier (Éditions Vigot, Paris 2010)

Le hasard des visites familiales a mis entre mes mains ce livre au titre austère, mais à l'allure attrayante (jolie photo de couverture, mise en pages soignée, illustrations judicieuses, et même un index, chose rare dans l'édition française). J'y ai jeté un coup d'œil... et je ne l'ai refermé qu'après l'avoir lu jusqu'à la dernière page ! Pourtant, les chevaux ne m'intéressent pas particulièrement. C'est que j'y ai trouvé matière à réflexion.

Ce titre, disons... élitiste, désigne un livre fascinant. Il est écrit dans un style alerte, servi par une typographie élégante. Les développements abstraits sont entrecoupés d'anecdotes tirées de la vie du domaine des Metz, en Puisaye. Au fil de la lecture, les personnalités des chevaux deviennent familières. On suit ainsi, par exemple, les aventures du sympathique petit étalon anglo-arabe Ghélar et de ses juments. Car ce livre est issu de quarante années d'observations et d'expériences menées par J.-C. Barrey dans le cadre de la *Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz* : éleveur, cavalier d'obstacles et de concours complet, juge en dressage, c'est assurément un homme de terrain plus que de laboratoire ! Chr. Lazier, de son côté, est vétérinaire ; en matière d'éthologie, disciple de J.-C. Barrey.

Le contenu du livre, en une vingtaine de chapitres, se répartit équitablement entre *étude des relations des chevaux entre eux [et] avec leur milieu d'abord, et étude des relations des chevaux avec l'homme ensuite*. En somme, la théorie - connaissance de la nature - suivie de ses applications pratiques à l'équitation. Or, il s'agit d'une vraie théorie scientifique, pas seulement de quelques idées inspirées par le sens commun, et ses applications vont parfois au rebours de la tradition équestre.

Éthologie et écologie : deux termes faciles à confondre, plus difficiles à différencier. L'éthologie se donne comme l'étude du comportement animal. Par exemple, le phénomène d'imprégnation d'un oiseau à sa naissance par le premier objet mobile qu'il aperçoit, et qu'il suit dès lors comme si c'était sa mère : Konrad Lorenz suivi par ses oies cendrées l'ont popularisé dans les

années 70. L'écologie traite des rapports entre les êtres vivants et leur environnement. Dire qu'un cheval mange environ 60 kg de foin par jour relève donc des deux disciplines. Mais il existe aussi une *écoéthologie*, alias écologie comportementale... Sans aucun doute, dans ce livre, c'est l'éthologie qui mène le bal, avec l'appui efficace de la neurophysiologie.

Nous savons à présent que le comportement du cheval suit des lois complètement étrangères à nos projections plus ou moins rationnelles, et que ces lois sont connaisables et explicables à partir de quelques principes simples et d'application uniforme. N'oublions pas que le système sensoriel du cheval est très différent du nôtre : sa référence principale est l'odorat, puis l'ouïe, puis la vue - et sa vision est panoramique, non focalisable, contrairement à la nôtre. Sa perception du monde nous échappe. Partant de l'observation dans la nature, qui montre que *le cheval est fait pour vivre en groupe dans un environnement de plaine ouverte*, les auteurs tirent une série de lois comportementales, comme celle-ci :

Au sein de son groupe, chaque cheval adulte maintient autour de lui un espace privé, sa bulle, dans lequel toute intrusion non précédée d'une négociation est vécue comme une agression. Il a une estimation de la bulle privée de ses congénères, et il veille à ce que les différentes bulles restent disjointes. Pour cela, il tient compte des rapports de domination au sein du groupe : quand il se déplace, il contourne ceux qui sont "plus forts que lui" mais il avance directement en direction des plus faibles, qui s'écarteront sur son passage.

Quant aux rapports entre le cheval et l'homme, ils sont gouvernés par deux facteurs :

(1) Pour le cheval, l'homme entre dans ses relations sociales en tant que cheval honoraire, c'est-à-dire que ses actes sont interprétés selon la logique chevaline. Par exemple, la station debout est lue comme agressive (ainsi qu'un cheval cabré...), et l'homme est *ipso facto* perçu comme dominant ;

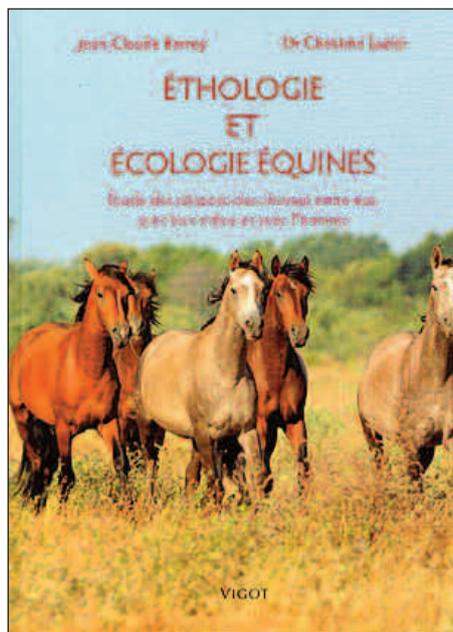
(2) Le cheval domestique est affecté de néoténie, c'est-à-dire qu'il conserve des comportements juvéniles, notamment adaptatifs, jusque dans l'âge adulte. C'est grâce à cette circonstance qu'on peut le dresser. (L'être humain est lui-même néoténique, nous sommes tous de vieux bébés, avec de grosses têtes...)

Application au dressage : le cheval au manège, en présence de l'écurier à pied, ne communique nullement avec ce dernier (comment le pourrait-il ?). Il est mù principalement par son comportement social de base, à savoir le souci de maintenir sa bulle privée, et d'éviter qu'elle ne vienne déborder sur celle de l'écurier. En tant que cheval honoraire, dominant, l'écurier est vu par le cheval entouré d'une bulle à la forme biscornue, en raison de ses bras dont l'un est prolongé par un fouet. Il appartient donc à l'écurier de se positionner de sorte que le cheval puisse se déplacer sans que sa bulle entre en conflit avec celle qu'il estime entourer l'écurier. Si le but et de faire avancer le cheval, il faudra que la bulle de l'écurier se projette en *arrière* de celle du cheval, mais si on veut qu'il s'arrête il faudra la projeter devant lui.

Il y a dans le livre toute une série d'analyses de ce genre, mettant en œuvre les concepts généraux de l'éthologie (potentiel d'action spécifique, seuil de déclenchement, agression, dominance, etc), conduites jusqu'à l'explication rationnelle d'observations qui *a priori* paraissent énigmatiques. Or, les concepts généraux en question sont valables pour l'homme aussi bien que pour le cheval, et certaines analyses de J.-C. Barrey et Chr. Lazier se transposent très bien à la vie de famille ! Je reprends donc l'argument de Voltaire répondant à Pascal ("*Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre...*"), pour conclure "*le charmant projet... car ils ont peint la nature humaine*".

Lecture recommandée à tous ceux dont la maison est animée, l'été, par leurs enfants et par leurs amis.

Jean-François Perrot



# Tout-Im



Reconnaissez-vous cet objet ?



Où a été prise cette photo ?



# La saga de l'éventail

*Né des savoir faire conjugués d'Annie VINCENT, Raymonde DEMMER et Sylvain LE GUEN cet objet indispensable et pourtant superflu mérite que l'on raconte son histoire.*

*Il était une fois, une exposition proposée par notre association placée sous le signe de la soie : « Du mûrier à l'éventail ». Au cours de la préparation ; des rencontres...deux peintres sur soie, Annie et Raymonde et un éventailiste, Sylvain. Sous le signe des iris (IL) fut le témoin d'un travail collectif et réussi !  
NB : (IL) L'éventail.*

*Il tenta une saillansonne de cœur qui se l'offrit.*

*Quelques années plus tard, Sylvain s'envola à Greenwich, au « Fan Museum » et les « iris » rejoignirent les très belles collections et réalisations venues de tous les coins de France sur le sol londonien. La saillansonne, curieuse et ravie, partit pour retrouver son objet si précieux parmi les merveilles de l'exposition de Sylvain.*

*Au retour, elle eut la chance de rencontrer Lyvie, artiste « en diable » et eut l'idée farfelue de trouver un abri pour les ailes soyeuses.*

*Défi relevé, modèle inventé, quelle émotion quel bonheur !*

*Merci à tous les quatre.*

*Maguy*



# Poésie

## Contre-chant d'automne

Je ne vous referai pas  
 Le coup des feuilles mortes  
 Ni celui de la forêt  
 Avec son manteau d'or.  
 Je vous ferai grâce aussi des col-  
 chiques  
 Dont les près pourtant se parent.  
 Ne comptez pas sur moi  
 Pour vous parler des brumes  
 Et des pavés mouillés ;  
 Pas plus que des autans,  
 Ou des marées d'équinoxe.  
 Je ne veux pas non plus  
 Des pensées nostalgiques,  
 Des « sanglots longs des violons »,  
 De « nos étés trop courts »,  
 De l'orage qui tonne.  
 Pourtant, Dieu que c'est beau  
 Tout ce qui fait l'automne.

Léo Gantelet - 17 octobre 1990

# Mémoires en cadeau

Le sac de livres sous le bras, Annie Morin a passé un bon moment dans la classe des CM2. "Vivre à Saillans" avait décidé d'offrir le livre "Mémoires de soie" à tous les enfants rentrant en sixième.

Ce fut un moment d'échanges très fructueux avec une approche bien à la portée des élèves. Lecture de photos du passé, lecture touristique entre passé et présent, témoignages repris par des questions très pertinentes de la part des enfants.

L'association est ravie d'avoir fait rentrer ce livre incontournable d'un pan de vie du village, dans les familles de la nouvelle génération de saillansons.

Ce fut apprécié et de nombreux parents ont été sensibles à ce geste.



# Mots Croisés

HORIZONTALEMENT : I - Veille su Piègros (2 mots). II - Précède la maison en anglais. Idolâtre. Aime les bananes. III - Début d'itinéraire. Mauvaise conseillère. IV - Vaudoise. V - Laque en texto. Jeu de billes. VI- Préposition. C'est le souk chez Tati. VII - Homme préhistorique. VIII - Glace d'Albion. Couple à l'envers. IX - Piège. Assainit. X - Copier-coller du III-2. Lettres de pullman. De La Fressange. XI - Possessif. Single ou blended.

VERTICALEMENT : 1 - Nos jumeaux du 33. 2 - Pas bon pour le cœur. On y trouve l'amour. 3 - Ton de bas-en-haut. 4 - Avènement. 5 - Partie immergée. 6 - Pense-bête désorganisé. Engin volant. 7 - Voyelle doublée. Sombre. 8 - Daccord. Moto. 9 - Uniraient. 10 - Pouffe. Nid d'espions. Divinité. 11 - Plaie du sport. Évalue.

Par le Ravi

Solutions du N°40

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	C	A	P	S	U	L	E	C	O	N	G	E
II	H	O	R	S	L	A	L	O	I		I	G
III	E	U	E		M	I	E	L	E		S	E
IV	I	T		V		E	M	L	S		E	R
V	R	I	M	E		S	E	A		P	L	I
VI	O	E	I	L				N	T		O	L
VII	P	N	E	U	M	A	T	I	Q	U	E	S
VIII	T	N	T			R	A	O	U	T		
IX	E	E	T	O	P			I	N	E	R	T
X	R	S	E		A	I	R	S		E	U	S
XI	E		S	A	L	I	E			U	S	A
XII	S			S	U	I	S		T		S	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II			■								
III							■			■	
IV											
V			■								■
VI											
VII											■
VIII		■									
IX											
X				■				■			
XI											■

## A.G. - CONVOCATION / POUVOIR

La Présidente et le Conseil d'Administration vous informent de la tenue de  
l'Assemblée Générale de "Vivre à Saillans"  
qui aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à 16 h, salle polyvalente.

Rapports moral et financier - Elections - Budget 2013  
Manifestations - Perspectives - débat...

Madame, Monsieur ,.....

donne pouvoir à .....

Fait à : ....., le..... Signature

## BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2013

Vous qui aimez Saillans et qui appréciez les actions de notre Association, rejoignez-nous, adhérez ou renouvelez votre adhésion :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Tél. : Portable :

**E-mail :**

ADHERE OU RENOUVELLE et VERSE LA SOMME DE :  
(minimum individuel 8 euros, couple 10 euros)

Chèque N°: Espèces

**PARRAINAGE** : Communiquez-nous les coordonnées d'un ou d'une amie intéressé(e) par nos actions, nous lui adresserons , de votre part, un bulletin d'adhésion. Merci.

## Vos observations, remarques, engagements et propositions + candidature au CA

A retourner à : VAS - 6 grande rue - Espace Eymard - 26340 SAILLANS ou à remettre à l'entrée.